

Non à la loi ÉLAN

La loi ÉLAN (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) adoptée par la majorité, est une loi fourre-tout qui dérègle de nombreux secteurs et notamment celui du logement. Elle détricote l'encadrement des loyers, permet la vente de logements sociaux au secteur spéculatif ou encore la quasi-suppression des normes handicap dans la construction neuve qui remet de fait en cause le droit à l'accessibilité pour toutes et tous.

Elle supprime la gestion fine de l'attribution des logements sociaux en revoyant au niveau intercommunal, loin du terrain et de ses particularités, et induit un risque de concentration des ménages en difficulté dans les quartiers en politique de la ville (QPV). De plus elle permet aux Préfets d'installer l'hébergement d'urgence dans les QPV, sans l'accord des maires concernés.

Après l'enterrement de première classe du rapport Borloo, imparfait dans ces propositions mais qui avait l'avantage de poser un vrai diagnostic, le gouvernement ne prend pas les bonnes décisions en matière de logement. Il est nécessaire de faire avancer la mixité sociale en plafonnant la part des ménages les plus en difficultés dans les attributions de logements sociaux dans les QPV ou en limitant la part des DALO (Droit au logement opposable) dans ces mêmes quartiers pour permettre une réelle solidarité entre les territoires.

La question du logement est un sujet sensible et la loi ÉLAN ne prend pas en compte les problématiques auxquelles nous sommes confrontés.

Jacques Champion, Président du groupe des élu-e-s du Mouvement de la Gauche Citoyenne
<http://mouvementgauche.citoyenne93.wordpress.com>

Médecins généralistes : le retour des services de proximité aux Bas-Pays

Longtemps poumon économique du territoire, bassin d'emploi, lieu de vie et de destination, les Bas-Pays ont connu au tournant des années 2000 avec la désindustrialisation un recul de l'offre en services de proximité. Soucieuse de réparer le présent et de préparer l'avenir, la Ville s'est attachée à enrayer ce déclin par la réalisation d'équipements structurants et la mise en œuvre d'une politique d'aménagement de long terme sur la ZAC de l'Horloge. L'ouverture, rue Eugène Levasseur, d'une maison de santé soutenue et co-financée par la Ville, quinze ans après le départ du dernier médecin généraliste marque le retour des services de proximité aux Bas-Pays. Cet outil de santé publique, qui fait écho au nouveau CMS du centre-ville, est un moyen de lutter contre les déserts médicaux.

Au-delà de la santé, d'autres services de proximité sont à venir dans un futur proche : une boulangerie, rue des Coudes Cornettes, l'ouverture d'une enseigne alimentaire en lieu et place de l'ex-Lidl mais aussi un village des marques de 93 boutiques qui offrira les aménités urbaines et les emplois dont le quartier a besoin.

À Romainville, l'égalité et la réussite des territoires n'est pas slogan. C'est une réalité concrète.

Les élu-e-s socialistes :
Bruno Lotti, Nicole Revidon,
Marie-Michelle Phojo,
Tassadit Chergou,
François Parrinello,
Chantal Celestin,
Flora Guglielmi, Ange Galion,
Mélanie Wiart, Virgile Mejean.
Ps.romainville@gmail.com

L'île de loisirs montre ses trésors cet été...

Alors que les travaux de comblement des carrières de gypse doivent débuter à l'automne prochain pour une ouverture de 8 hectares dont 5 accessibles au public début 2020, l'île de loisirs de la Corniche des Forts consacre une partie de son été à faire découvrir les trésors de sa biodiversité sur ses 12 hectares déjà ouverts. Et c'est une première ! C'est ainsi que les 5, 8 et 11 juillet, les 8, 10 et 22 août, entre 14h et 17h, petits et grands pourront s'initier aux inventaires des papillons, des bourdons et des escargots, créer des hôtels à insectes mais aussi comprendre l'intérêt de l'implantation de ruches à l'heure de la disparition catastrophique des abeilles, rencontrer un apiculteur passionné et très impliqué.

Les promeneurs de l'été pourront aussi être à la fois attendris par le premier éco-pâturage installé dans l'ancien parc communal de Romainville où des moutons remplaceront les tondeuses et les moteurs, échanger avec le berger, découvrir le parage des onglons et être convaincus par cette alternative à l'entretien mécanique des espaces paysagers. L'île de loisirs dévoile ainsi ses atouts et les perspectives ambitieuses d'un projet résolument écologique et populaire, au service de tous ! Nous vous souhaitons un été propice à la découverte d'une faune et d'une flore si rares en milieu urbain, à quelques centaines de mètres de chez vous...

Pour le groupe EELV,
Raymond Cukier,
Laurence Guillon,
Fernando Lourenço-Oliveira,
Stéphane Weisselberg.
[Facebook Eelv Romainville ; eelvromainville@gmail.com](mailto:eelvromainville@gmail.com)

Madame Simone Veil,

À l'heure où ce magazine sera publié, Simone Veil et son mari Antoine Veil reposeront au Panthéon. Afin de nous associer à l'hommage rendu par la Nation à ce couple exceptionnel, nous reprendrons ici, en partie, notre expression du mois d'avril :

«...la vie de Simone Veil se confond avec l'Histoire : la Déportation bien sûre, les femmes, l'Europe et la mémoire de la Shoah.»

Pour les femmes, en novembre 1974, elle fit voter une loi qui tenait « compte de la situation de fait existante » et admettait « la possibilité d'une interruption de grossesse » qu'elle qualifia elle-même « d'ultime recours pour des situations sans issue... ».

L'Europe, traduction pour elle d'un temps de paix et de réconciliation. Devenue présidente du Parlement européen en juillet 1979, elle précisa sa philosophie de l'action politique : « Quelles que soient nos différences de sensibilité, je pense en effet que nous partageons la même volonté de réaliser une Communauté fondée sur un patrimoine commun et un respect partagé des valeurs humaines fondamentales... ».

La mémoire, celle de la Shoah en particulier. Le 29 janvier 2007, à la tribune des Nations unies : «... Je forme les vœux les plus ardents pour que cette journée décidée par les Nations Unies inspire à tous les dirigeants, à tous les hommes et femmes de par le monde, le respect de l'autre, le rejet de la violence, de l'antisémitisme, du racisme et de la haine... ».

Pour le Forum de Romainville,
VIVIANE VAN DE POELE
forumderomainville@laposte.net

Un budget participatif ambitieux

Depuis quatre ans, la majorité municipale met en action son programme sur lequel elle a été élue. Le budget participatif en fait partie, il est tout naturel que nous le mettions en œuvre au cours de notre mandat.

À Romainville, depuis de nombreuses années les politiques publiques sont définies en lien étroit avec les habitant-e-s. Ce budget participatif est donc une étape supplémentaire dans la volonté de les impliquer plus dans la transformation de leur ville. Dès 2019, 250 000€ d'investissement seront consacrés à la réalisation de projets nés de la seule volonté des citoyens, proposés par leurs soins, étudiés et choisis par la population.

Nous allons permettre aux Romainvillois-es de proposer ou de co-construire un projet d'intérêt général qui leur tient à cœur et d'agir ainsi sur le cadre de vie : une fois examiné par les services ce projet, s'il est techniquement recevable, est soumis au vote des habitant-e-s. Les projets ainsi plébiscités par les citoyen-e-s seront réalisés au cours de l'année 2019. Une belle manière d'impliquer chacun et chacune dans l'aménagement de la cité.

Du 3 juillet au 7 octobre 2018 tou-te-s les Romainvillois-es de plus de 16 ans sont invité-e-s à exprimer leur capacité d'innovation et de création en proposant un ou plusieurs projets d'intérêt général. La Ville propose également des ateliers afin de vous accompagner à monter un projet.

Marcel Trasi,
président du Comité des citoyens
gaullistes de Romainville

L'expression du groupe
Romainville ensemble
ne nous est pas parvenue
dans les délais impartis.

Un bel été

Laissons les nombreux immeubles construits empiéter nos places, nos jardins et les jardins construits dans de coûteuses et démesurées tours de verre.

Laissons sur les dalles d'auto-roues les squares d'enfants surpeuplés.

Laissons la pollution si bien admise des sols et les forêts urbaines si mal préservées.

Oublions les rues laissées grandes ouvertes aux végétations agressives, aux bornes d'ordures dégoûtantes et aux dépôts sauvages.

Oublions la circulation impossible et le stationnement si rare.

Laissons les activités éducatives à la peine et les fêtes sans âme animer nos quartiers.

Laissons les épiceries présumées coupables, condamnées trop vite à être fermées plus tôt comme si cela était la solution miracle aux problèmes de notre jeunesse tant délaissée.

Laissons le temps d'un été Romainville et faisons nous une joie de nous retrouver à la rentrée pour rêver tous ensemble notre ville autrement.

Bel été à tous !

LR-UDI-MoDem
Florian Favier-Wagenaar
Yaelle Azoulay
Serge Bardin
agirautrement.romainville@gmail.com

Pharmacie de garde

Pharmacie MAAREK
26 rue de Paris - 93100 Montreuil
Tél. : 01 42 87 77 37
ouverte 24 heures / 24 - 7 jours / 7.

Urgences médicales

De 19h15 à 8h du matin,
dimanches et jours fériés :
01 48 32 15 15

Samu : 15

Centre antipoison : 01 40 37 04 04

Centre hospitalier intercommunal
André-Grégoire : 01 49 20 30 40

Ambulances, hôpitaux de Paris 24h/24 :
01 43 78 26 26

Ambulances Romainville :
01 48 57 75 05

SOS Médecins : 01 47 07 77 77

Urgences Clinique Floréal 24h/24 :
01 48 97 73 00

SOS Mains : 01 48 97 72 08

Infirmières de garde : 01 41 71 04 03

Téléphones utiles

Hôtel de Ville : 01 49 15 55 00

Centre administratif Carnot
Services techniques :
01 49 20 93 59 ou 01 49 20 93 94

Aménagement-urbanisme :
01 49 20 93 62

Pompiers : 18 ou 01 42 87 00 02

Gendarmerie : 01 41 83 67 00

Commissariat : 17 ou 01 41 83 67 00

Police municipale : 01 49 20 93 93

Seine-Saint-Denis habitat : 01 48 96 52 00

Préfecture : 01 41 60 60 60

Conseil départemental :
01 43 93 93 93

Permanences

■ Permanence d'avocat sur RDV
Les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois
de 17h à 19h. Salle des permanences
de l'Hôtel de Ville : 01 49 15 55 00.

■ Écrivain public avec ou sans RDV
Tous les samedis de 9h30 à 12h
Espace J. Brel - 01 49 15 55 39.
Tous les vendredis de 14h à 17h
Espace M. Cachin - 01 71 86 60 40.
Tous les mardis de 14h à 17h
Espace N. Mandela - 01 42 87 08 30.

■ Création d'entreprise
Est Ensemble a mis en place un guichet unique pour tous les créateurs d'entreprise qui recherchent une information, des conseils ou une aide : le Point d'accueil à la création d'entreprise (Pace). Un premier diagnostic du projet est réalisé puis, grâce au réseau de partenaires d'Est Ensemble, un accompagnement gratuit, en proximité et sur-mesure est proposé. Pour en savoir plus : 01 79 64 53 89 / entreprendre@est-ensemble.fr